

Produit 5175 A
 Date de Révision 19/03/2019
 Révision 2



Fiche de Données de Sécurité (FDS)

RUBRIQUE 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1 Identificateur de Produit

Nom du Produit 5175 A
 Synonymes, Noms de Négociation Aucune information disponible.

1.2 Utilisations Identifiées Pertinentes de la Substance ou du Mélange et Utilisations Déconseillées

Utilisations Identifiées Durcisseur.
 Utilisations Déconseillées Aucune utilisation déconseillée n'a été identifiée.

1.3 Renseignements Concernant le Fournisseur de la Fiche de Données de Sécurité

Fournisseur Renishaw plc
 Brooms Road
 Stone Business Park
 Stone, Staffordshire
 ST15 0SH
 Royaume-Uni
 +44 (0) 1785 285000 (pendant les heures de bureau au Royaume-Uni de 09h00 à 17h00 UTC).
 Personne à Contacter msds@renishaw.com

1.4 Numéros Téléphoniques d'Urgence

Numéros Téléphoniques d'Urgence 112 / 15 ou numéro d'urgence local.

RUBRIQUE 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la Substance ou du Mélange

Classification (EC 1272/2008)
 Dangers Physiques et Chimiques Non classifié.
 Santé Humaine Eye Irrit.2A - H319
 Environnement Non classifié.

2.2 Éléments d'Étiquetage

Étiquetage Conformément au
 Règlement (CE) n° 1272/2008



Mention d'Avertissement Avertissement

Mentions de Danger H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de Prudence

Prévention

P264 Se laver soigneusement après manipulation.
 P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Réponse

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

2.3 Autres Dangers

Aucun(e) connu(e)

RUBRIQUE 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

3.1 Substance

Prénom	Identificateur de Produit	Reg. EU 1272/2008	%
1,1', 1'', 1''' - éthylènedinitrilotétrapropane-2-olo	CAS-No.: 102-60-3 EC No.: 203-041-4	Eye Irrit.2A - H319	60-100%

Le Texte Complet de Toutes les Mentions de Danger Est Disponible Dans la Section 16.

Commentaires sur la Composition Les données présentées sont conformes aux dernières directives CE.

3.2 Mélanges

Pas applicable.

RUBRIQUE 4: PREMIERS SECOURS

4.1 Description des Premiers Secours

Informations Générales	Fournir les premiers soins, du repos, de la chaleur et de l'air frais. En règle générale, en cas de doute ou si les symptômes persistent, contacter obligatoirement un médecin. Obtenir une assistance médicale pour toutes brûlures ou lésions oculaires, indépendamment du degré de gravité apparent.
Inhalation	Si ce produit était inhalé et si des symptômes se produisaient, déplacer la personne exposée à l'air frais immédiatement. Si nécessaire, nettoyer les voies respiratoires. En cas d'arrêt respiratoire pratiquer la respiration artificielle, et consulter un médecin immédiatement. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène.
Ingestion	Fournir de l'air frais, de la chaleur et du repos, de préférence dans une position assise confortable. Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Ne pas provoquer de vomissements. Ne jamais administrer quoi que ce soit par voie orale à une personne inconsciente. Consultez un médecin.
Contact Cutané	Retirer la victime de la source de contamination. Retirer les vêtements contaminés. En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau savonneuse. Consulter immédiatement un médecin si les symptômes persistent après le nettoyage.
Contact Oculaire	Ne pas frotter les yeux. Éviter de contaminer un œil intact. Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes, en soulevant occasionnellement les paupières supérieure et inférieure. Enlever les lentilles de contact le cas échéant et si l'opération s'avère facile. Obtenir une assistance médicale immédiate.

4.2 Principaux Symptômes et Effets, Aigus et Différés

Informations Générales	La sévérité des symptômes décrits peut varier en fonction de la concentration et de la durée d'exposition
Inhalation	L'inhalation peut causer des symptômes semblables à l'asthme.
Ingestion	Peut causer une gêne s'il est ingéré.
Contact Cutané	Pas de symptômes spécifiques rapportés.
Contact Oculaire	Très irritant pour les yeux.

4.3 Indication des Éventuels Soins Médicaux Immédiats et Traitements Particuliers Nécessaires

Notes pour le Médecin	Peut causer des symptômes de type asthmatique (affection respiratoire réactionnelle). Des bronchodilatateurs, expectorants, antitussifs et des corticostéroïdes peuvent être utiles. En cas de brûlure, traiter comme une brûlure thermique après l'avoir décontaminée. Aucun antidote spécifique n'existe. Le traitement de l'exposition devra viser à surveiller les symptômes et l'état clinique du patient.
------------------------------	---

RUBRIQUE 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'Extinction

Moyens d'Extinction	Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone ou de
----------------------------	---

Moyens d'Extinction Inappropriés	la poudre chimique sèche. Utiliser le moyen d'extinction adapté aux matériaux alentours. Ne pas utiliser de jet d'eau à haute pression comme extincteur, car cela propagera l'incendie.
---	--

5.2 Dangers Particuliers Résultant de la Substance ou du Mélange

Produits de Combustion Dangereux	Des produits de combustion peuvent inclure, mais sans s'y limiter : du monoxyde de carbone (CO), du dioxyde de carbone (CO ₂), des oxydes d'azote (NO _x).
Risques Particuliers d'Incendie et d'Explosion	Une exposition au feu peut provoquer l'éclatement ou l'explosion des contenants. Une génération ou une éruption violente de la vapeur peut se produire lors de l'application d'un courant d'eau direct vers des liquides chauds.
Dangers Spécifiques	Les sols peuvent devenir glissants, éviter les chutes.

5.3 Conseils aux Pompiers

Techniques Spéciales de Lutte Contre L'incendie	Si possible, combattre le feu à partir d'un emplacement protégé. Ventiler les espaces fermés avant d'y entrer. Se positionner contre le vent pour éviter les fumées. Évitez de respirer les vapeurs d'incendie. Les récipients à proximité du feu doivent être enlevés immédiatement ou refroidis à l'eau si possible. Prenez des mesures pour éviter le déversement des produits ou produits chimiques dans les rivières ou les égouts en raison des rejets d'eau causés par la lutte contre l'incendie.
Équipement de Protection pour les Pompiers	Les pompiers doivent porter un équipement de protection adapté et un appareil respiratoire isolant avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive. Les vêtements pour les pompiers (y compris les casques, les bottes protectrices et les gants), conformément à la norme européenne EN 469, fourniront un niveau basique de protection pour les incidents chimiques.

RUBRIQUE 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions Individuelles, Équipement de Protection et Mesures d'Urgence

Précautions Individuelles	Porter des vêtements protecteurs tels que décrits dans la Rubrique 8 de cette fiche de données de sécurité. Éliminer toutes les sources d'ignition. Éviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec la peau et les yeux. Fournir une ventilation adaptée. En cas de ventilation inadaptée, utiliser une protection respiratoire. Bien lire et suivre les recommandations du fabricant. Ne pas toucher ou marcher sur un déversement de substance. Empêcher le personnel non nécessaire et non équipé de protection de pénétrer dans la zone.
Pour Les Secouristes	Suivre les conseils de manipulation de sûreté et d'équipement de protection personnelle pour une utilisation normale du produit.

6.2 Précautions pour la Protection de l'Environnement

Précautions pour la Protection de l'Environnement	Ne pas déverser dans les égouts ni les canalisations d'eau. Ne pas répandre sur le sol. En cas de déversement accidentel dans les canalisations d'eau, alerter IMMÉDIATEMENT l'Agence environnementale ou les autorités compétentes.
--	--

6.3 Méthodes et Matériel de Confinement et de Nettoyage

Méthodes et Matériaux de Confinement et de Nettoyage	Porter un équipement de protection individuelle approprié tel que spécifié dans la Section 8. Arrêter les fuites lorsque cela ne présente pas de risques. Éliminer toutes les sources d'ignition. Ventiler et évacuer la zone. Absorber les déversements avec un matériau absorbant non combustible, le sable. Dans le cas d'un déversement à grande échelle, bâtir une digue de sable autour de la zone pour arrêter la propagation des déversements. Toujours s'assurer que les déchets et matériaux contaminés soient collectés et enlevés de la zone de travail le plus vite possible dans un récipient convenablement étiqueté. Se laver soigneusement après avoir géré un déversement. Le sol pourrait devenir glissant, évitez les chutes.
---	---

6.4 Référence à d'Autres Rubriques

Référence à d'Autres Rubriques	Voir la rubrique 1 pour les contacts d'urgence. Pour la protection personnelle, voir la rubrique 8. Pour l'élimination des déchets, voir la rubrique 13.
---------------------------------------	--

RUBRIQUE 7: MANIPULATION ET STOCKAGE**7.1 Manipulation****Manipulation**

Utiliser une protection personnelle appropriée en manipulant ce produit (voir la section 8). Fournir une bonne ventilation. Portez un respirateur adapté quand la ventilation est inappropriée. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation du produit. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas utiliser de lentilles de contact. Lire et suivre les recommandations du fabricant. Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques.

7.2 Stockage**Précautions de Stockage**

Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, de la lumière directe du soleil et des flammes nues. Entreposer dans le contenant d'origine, bien fermé, dans un endroit sec, frais, et bien aéré. Tenir loin des matériaux incompatibles (voir section 10).

Classe de Stockage

Stockage de produits chimiques.

7.3 Utilisation(s) Finale(s) Particulière(s)**Utilisation(s) Finale(s)**

Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées à la Rubrique 1.

Particulière(s)**Description de L'utilisation**

Respecter les consignes d'utilisation Remettre et serrer le bouchon après utilisation.

RUBRIQUE 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**8.1 Valeurs Limites d'Exposition****Commentaires sur les Ingrédients**

Aucune limite d'exposition sur le lieu de travail n'est.

8.2 Contrôles d'Exposition**Équipement de Protection****Contrôles Techniques Appropriés
Protection Respiratoire**

Mettre en place une ventilation adéquate, y compris une extraction locale appropriée. Lorsque l'évaluation des risques montre que les respirateurs purificateurs d'air sont appropriés, un appareil respiratoire complet conforme à EN143 devrait être utilisé et des cartouches respiratoires appropriées comme une sauvegarde pour les contrôles techniques. Recommandé: Respirateur avec filtre combiné pour vapeur organique / particulaire (EN 141). Consultez le fabricant pour obtenir des conseils spécifiques.

Si l'appareil respiratoire est le seul moyen de protection, utiliser un respirateur à adduction d'air pur avec masque couvrant tout le visage. Utiliser des respirateurs et des composants testés et approuvés par les normes gouvernementales adaptées comme CEN (UE).

Protection des Mains

La sélection du matériau des gants dépend de la prise en compte des durées de pénétration, des taux de diffusion et de dégradation et de la concentration propre au lieu de travail. Lorsqu'un contact manuel est susceptible de se produire, le port de gants approuvés par les normes concernées (ex : Europe : EN374) est recommandé. Les gants doivent être inspectés avant utilisation.

Matériau suggéré : (Matériau approprié pour le contact à court terme ou les éclaboussures) Caoutchouc butyle. Épaisseur de couche : 0,7 mm.

Caoutchouc nitrile. Épaisseur de couche : 0,4 mm. (Index de protection supérieur ou égal à 2, correspondant à un temps de perméation > 30 minutes, selon la norme EN 374.)

Consulter le fabricant pour un avis spécifique. Utiliser une technique de retrait des gants adaptée (sans toucher la surface externe du gant) pour éviter tout contact de la peau avec ce produit. Jeter les gants contaminés après usage conformément aux lois applicables et aux bonnes pratiques de laboratoire.

Protection des Yeux Visage

Porter des lunettes de sécurité ou un masque facial pour éviter toute possibilité de contact avec les yeux. Utiliser un équipement de protection testé et approuvé conformément aux normes gouvernementales appropriées telles que la norme « EN 166 » (UE).

Autre Protection

L'équipement de protection individuelle du corps doit être choisi en fonction de la tâche à accomplir et des risques associés et doit être approuvé par un spécialiste avant de remettre

Mesures d'Hygiène	ce produit. Les vêtements sélectionnés doivent être conformes à la norme européenne EN 943. Rincer immédiatement en cas de contamination de la peau. Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. NE FUMEZ PAS PAS DANS LA ZONE DE TRAVAIL! Se laver les mains à la fin de chaque quart de travail et avant de manger, de fumer et d'utiliser les toilettes.
Conditions de Traitement	Utiliser uniquement selon les instructions. Gardez le contenant hermétiquement fermé entre les utilisations. Vérifier que des systèmes de rinçage des yeux soient disponibles à proximité sur le lieu de travail.

RUBRIQUE 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations Générales

Aspect	Liquide visqueux.
Couleur	Supprimer.
Odeur	Aucune information disponible.
Seuil Olfactif - Inférieur	Aucune information disponible.
Seuil olfactif - Supérieur	Aucune information disponible.
Valeur Ph, Solution Concentrée	Aucune information disponible.
Valeur Ph, Solution Diluée	Aucune information disponible.
Point de Fusion/Point de Congélation	Aucune information disponible.
Point Initial d'Ébullition et Intervalle d'Ébullition	Aucune information disponible.
Point d'Éclair	175.00 °C
Taux d'Évaporation	Aucune information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune information disponible.
Limite d'Inflammabilité - Inférieur(%)	Aucune information disponible.
Limite d'Inflammabilité - Supérieure(%)	Aucune information disponible.
Pression de Vapeur	Aucune information disponible.
Densité de Vapeur (air=1)	Aucune information disponible.
Densité Relative	110g/cm ³ @ 20.00 °C
Masse Volumique	Aucune information disponible.
Solubilité(s)	Miscible.
Température de Décomposition	Aucune information disponible.
Coefficient de Partage n-Octanol/Eau	Aucune information disponible.
Température d'Auto-Inflammabilité (°C)	Aucune information disponible.
Viscosité	Aucune information disponible.
Propriétés Explosives	Non classé comme explosif.
Propriétés Comburantes	Aucune information disponible.

9.2 Autres Informations

Poids Moléculaire	Aucune information disponible.
--------------------------	--------------------------------

Composé Organique Volatile	Aucune information disponible.
-----------------------------------	--------------------------------

Autres Informations	Aucune note.
----------------------------	--------------

RUBRIQUE 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité

Réactivité	Produit stable dans les conditions de stockage et de manipulation recommandées.
-------------------	---

10.2 Stabilité Chimique

Stabilité	Instable
------------------	----------

10.3 Possibilité de Réactions Dangereuses

Réactions Dangereuses	Aucun dans le cadre d'une utilisation normale.
Polymérisation Dangereuse	Une polymérisation dangereuse n'est pas censée se produire dans des conditions de températures et de pression normales.
Polymérisation Description	Inconnu.

10.4 Conditions à Éviter

Conditions à Éviter	Chaleur, étincelles, flammes nues, températures extrêmes et lumière du soleil directe.
----------------------------	--

10.5 Matières Incompatibles

Matières Incompatibles	Eviter le contact avec les substances oxydantes et les acides. Chlorures d'acides. Anhydrides acides Chloroformiates (chlorocarbonates).
-------------------------------	--

10.6 Produits de Décomposition Dangereux

Produits de Décomposition Dangereux	Des produits de combustion peuvent inclure : du monoxyde de carbone, du dioxyde de carbone, des oxydes d'azote (NOx).
--	---

RUBRIQUE 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les Effets Toxicologiques

Informations sur les Effets Toxicologiques	Pas d'informations toxicologiques pour le produit fini général.
---	---

Toxicité Aiguë (Oral LD50)	20800.00mg/kg Rat
Toxicité Aiguë (Dermique LD50)	>2000.00mg/kg Rat
Toxicité Aiguë (Inhalation LD50)	Aucune information disponible.

Lésions Oculaires Graves/Irritation Oculaire	Provoque une sévère irritation des yeux.
---	--

Corrosion Cutanée/Irritation Cutanée	Aucune information disponible.
---	--------------------------------

Sensibilisation Respiratoire	Aucune information disponible.
Sensibilisation Cutanée	Aucune information disponible.

Mutagénicité Sur Les Cellules Germinales	Aucune information disponible.
---	--------------------------------

Cancérogénicité	Aucune information disponible.
------------------------	--------------------------------

Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles - Exposition Unique :	
---	--

STOT - Exposition unique	Aucune information disponible.
---------------------------------	--------------------------------

Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles - Exposition Répétée :	
--	--

STOT - Exposition répétée	Aucune information disponible.
----------------------------------	--------------------------------

Inhalation	L'inhalation peut causer des symptômes semblables à l'asthme.
-------------------	---

Ingestion	Peut causer une gêne s'il est ingéré.
Contact Cutané	Pas de symptômes spécifiques rapportés.
Contact Oculaire	Très irritant pour les yeux.
Gestion des Déchets	Lors de la manipulation de déchets, observer les précautions de sûreté concernant la manipulation du produit.
Voies de Pénétration	Aucune information disponible.
Organes Cibles	Yeux.
Danger par Aspiration	Aucune information disponible.
Reproductive Toxicity	Aucune information disponible.

RUBRIQUE 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité

Toxicité Aiguë - Poisson	CL50 96 Heures > 1000.00 ppm Pimephales promelas (Fat-head Minnow.)
Toxicité Aiguë - Invertébrés Aquatiques	Aucune information disponible.
Toxicité Aiguë - Plantes Aquatiques	Aucune information disponible.
Toxicité Aiguë - Micro-organisme	Aucune information disponible.
Toxicité Chronique - Poisson	Aucune information disponible.
Toxicité Chronique - Invertébrés Aquatiques	Aucune information disponible.
Toxicité Chronique - Plantes Aquatiques	Aucune information disponible.
Toxicité Chronique - Micro-organisme	Aucune information disponible.
Écotoxicité	Ce produit n'est pas classifié en tant que dangereux pour l'environnement. Cependant, cela n'exclut pas la possibilité que d'importantes ou fréquentes fuites puissent avoir un effet nocif et destructeur sur l'environnement.
Eco Toxicologiques Informations	Pas de toxicité écologique disponible sur le produit fini général.

12.2 Persistance et Dégradabilité

Dégradabilité	Le produit n'est pas biodégradable en l'état.
Demande Biologique en Oxygène	Aucune information disponible.
Demande Chimique en Oxygène	Aucune information disponible.

12.3 Potentiel de Bioaccumulation

Potentiel de Bioaccumulation	Aucune donnée disponible sur la bioaccumulation.
Facteur Bioaccumulation	Aucune information disponible.
Coefficient de Partage n-Octanol/Eau	Aucune information disponible.

12.4 Mobilité

Mobilité	Aucune information disponible.
-----------------	--------------------------------

12.5 Résultats des Évaluations PBT et vPvB

Résultats des Évaluations PBT et vPvB	Le produit ne contient pas de substances PBT ou vPvB.
--	---

12.6 Autres Effets Néfastes

Autres Effets Néfastes	Aucune information disponible.
-------------------------------	--------------------------------

RUBRIQUE 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Gestion des Déchets	Lors de la manipulation de déchets, observer les précautions de sûreté concernant la manipulation du produit.
----------------------------	---

13.1 Méthodes de Traitement des Déchets

Méthodes d'Élimination	Éliminer les déchets et résidus conformément aux exigences des autorités locales et conformément à toutes les réglementations locales, nationales et internationales. Pour l'élimination des déchets, utiliser un agent agréé pour l'élimination des déchets industriels.
-------------------------------	---

RUBRIQUE 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**14.1 Numéro ONU**

Numéro ONU (ADR)	Pas applicable.
Numéro ONU (IMDG)	Pas applicable.
Numéro ONU (IATA)	Pas applicable.

14.2 Nom d'Expédition des Nations Unies

ADR Nom d'Expédition	Pas applicable.
IMDG Nom d'Expédition	Pas applicable.
IATA Nom d'Expédition	Pas applicable.

14.3 Classe(s) de Danger pour le Transport

ADR Classe	Pas applicable.
IMDG Classe	Pas applicable.
IATA Classe	Pas applicable.

Étiquettes de Transport	Pas applicable.
--------------------------------	-----------------

14.4 Groupe d'Emballage

ADR/RID/ADN Groupe d'Emballage	Pas applicable.
IMDG Groupe d'Emballage	Pas applicable.
IATA Groupe d'Emballage	Pas applicable.

14.5 Dangers pour L'environnement

ADR	Non
IMDG	Non
IATA	Non

14.6 Précautions Particulières à Prendre par L'utilisateur

EMS	Pas applicable.
Code d'Action Urgente	Pas applicable.
Numéro d'Identification du Danger (ADR)	Pas applicable.
Code de Restriction du Tunnel	Pas applicable.

14.7 Transport en Vrac Conformément à l'annexe II de la Convention Marpol106 et au Recueil IBC

Pas applicable.

RUBRIQUE 15: INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION**15.1 Réglementations/Législation Particulières à la Substance ou au Mélange en Matière de Sécurité, de Santé et d'Environnement**

Législation Européenne	Règlementation (CE) n° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 sur la classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et rejetant les Directives 67/548/EEC et 199/45/EC, et modifiant la Règlementation (CE) n° 1907/2006 avec des modifications. Le format de la Fiche de données de sécurité du système international harmonisé des Nations Unies (Annexe IV) est appliqué en tant que l'Annexe II de REACH n°453/2010 du 20 mai 2010 modifiant la réglementation (CE) n°1907/2006.
Code de Pratique Approuvé	Note sur la directive concernant les limites d'exposition sur le lieu de travail EH40/2005. Limites d'exposition professionnelle à l'exposition professionnelle aux agents chimiques en France, ED 984, INRS, Paris, 2012.
Évaluation de la Sécurité Chimique	Aucune évaluation sur la sécurité chimique n'a été réalisée.

RUBRIQUE 16: AUTRES INFORMATIONS

Informations Générales	La fiche de données de sécurité est conforme à la Règlementation Reach (CE) n° 453/2010.
Commentaires de Révision	[1]Informations mises à jour - traductions Françaises uniquement. Il s'agit d'un deuxième numéro.
Date de Révision	19/03/2019
Révision	2
Fiche de Données de Sécurité Statut	Approuvé

Mentions de Danger en Pleine

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Avertissement

Ces informations concernent uniquement le document spécifiquement désigné et peuvent ne pas être valides pour des documents utilisés en combinaison avec d'autres documents ou dans tout procédé. Ces informations sont, à la connaissance de la société, justes et fiables à la date indiquée. Cependant, aucune garantie ou déclaration n'est donnée quant à leur justesse, leur fiabilité ou leur exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de vérifier la convenance de ces informations à son propre usage particulier.